

n°15 21 juin 2023



Référents filière & rédacteurs

Myriam BERUD

Station d'Expérimentation La Pugère m.berud@lapugere.com

Aliénor ROYER

Domaine Expérimental La Tapy aroyer@domainelatapy.com

Directeur de publication

André BERNARD

Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Provence Alpes-Côte d'Azur

Maison des agriculteurs 22 Avenue Henri Pontier 13626 Aix en Provence cedex 1 bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF Service régional de l'Alimentation **PACA**

132 boulevard de Paris 13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Secteurs Basse Durance (13 et 84) & Alpin (04 et 05)

Cerisier:

Stades Phénologiques : récolte des Regina

Drosophila suzukii: très forte pression dans les vergers

Mouche de la cerise : fin du vol

Monilia: risque accru

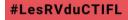
Puceron noir : pas de foyers détectés

Maladies du feuillage : quelques observations

Cicadelles: rares observations

Ravageurs secondaires: Ravageurs du feuillage, Hyteropterum

Journée technique filière : cliquez pour vous inscrire



Présentation variétale Cerise

Balandran (30) Mardi 4 juillet 2023 Après-midi



Toutes espèces :

Campagnol

BIODIVERSITE







REGLEMENTAIRE

Liste Produits de Biocontrôle :

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo >







Devenir observateur & contact



Tous les BSV **PACA**



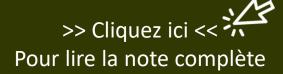
Note Nationale - Focus

Bulletin de Santé du Végétal



Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques





Toujours respecter les mentions d'étiquetage définies dans les autorisations de mise

sur le marché > Elles existent pour tous les produits, toutes les cultures et tous les usages, et figurent sur les étiquettes



- Des conditions d'utilisation à respecter obligatoirement
- Des mentions pour la protection des insectes pollinisateurs par rapport aux floraisons et aux périodes de production d'exsudat [clic - Ephy, Guide Phyteis, Phytodota]

2. Pour les cultures attractives* en floraison ou les zones de butinage

- Respecter les dispositions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021
- Pour tous les produits phytopharmaceutiques qu'ils soient insecticides, acaricides, herbicides, fongicides ou autres et leurs adjuvants (sauf produits d'éclaircissage)
 - Bien lire les mentions d'étiquetage
 - Appliquer uniquement un produit autorisé pendant la floraison**
 - Dans la plage horaire de traitement de 5 H



Une extension possible de la plage horaire si :

- les bio-agresseurs ont une activité exclusivement diurne et que la protection est inefficace si le traitement est réalisé dans les 5 H
- Compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint incompatible avec la période des 5 H

Dans ces deux situations, l'obligation de consigner dans le registre :

- > I'heure de début et de fin du traitement
- Zone de butinage: à l'exclusion des cultures en production, un espace agricole ou non agricole occupé par un groupement végétal cultivé ou spontané, qui présente un intérêt manifeste pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs du fait de la présence de fleurs ou d'exsudats.
- Pour les insecticides et acaricides utilisés sur cultures pérennes > l'obligation de rendre non attractif le couvert végétal (broyage, fauchage).
- Des conditions particulières pour les cultures sous serres et abris inaccessibles pendant la période de floraison.
 - * Liste des plantes non attractives (selon l'arrêté) clic
 - ** des périodes de transition s'appliquent par rapport aux usages existants: voir la Foire aux questions site du ministère en charge de l'agriculture

Appliquer les dispositions de l'arrêté "mélanges" (Arrêté du 7 avril 2010)

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (par synergies).

Les fongicides appartenant aux familles des triazoles et des imidazoles agissent sur les abeilles en limitant leur capacité de détoxication, notamment celle leur permettant d'éliminer les insecticides pyréthrinoïdes.

L'arrêté ministériel précise que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, un délai de 24 heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoïdes et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoïdes est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthrinoïdes avec triazoles ou imidazoles sont donc interdits en période de floraison et de production de miellat.

4. Appliquer les autres textes réglementaires

- Maîtriser la dérive des traitements selon l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 (article 2) pour éviter leur entraînement hors de la parcelle ou de la zone traitée notamment sur les haies, arbres, bordures de parcelles et cultures voisines en floraison (emploi de moyens appropriés et interdiction de pulvérisation ou de poudrage si la vitesse du vent est à 3 beaufort soit > 19 kms/h),
- Maîtriser les poussières au semis des maïs enrobés avec un produit phytopharmaceutique (utilisation de déflecteur à la sortie de la tuyère du semoir, interdiction d'emblavement si la vitesse du vent est > 19 kms/h) - Arrêté du 13 janvier 2009,
- Faire contrôler le pulvérisateur selon les conditions de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008 pour limiter les pertes de produit et maîtriser la qualité de vos applications,
- Déclarer à la phytopharmacovigilance (ANSES) les effets non intentionnels constatés suite à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Article L253-8-1 du Code rural et de la pêche maritime)

> le motif ayant justifié la modification de la plage horaire





Pour lire la note complète







Une plante envahissante dangereuse pour la santé. Chacun doit agir!



LA RECONNAÎTRE

- feuilles du même vert sur les deux faces
- feuilles profondément découpées
- fleurs sur de longs épis
- pas d'odeur quand on la froisse

LA SIGNALER



www.signalement-ambroisie.fr www.solidarites-sante.gouv.fr

SON POLLEN EST TRÈS ALLERGISANT!

Secteur Bas Ventoux (84)



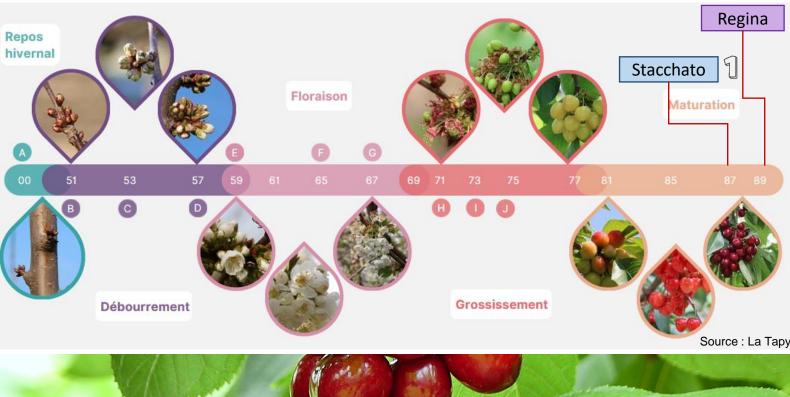
Développement végétatif

Observations au 21 juin

La récolte de Belge est terminée et elle est en cours pour Regina. Staccato présente une coloration avancée par rapport à la normale.

Après les fortes chaleurs de l'année dernière les arbres présentent un taux élevé de fruits doubles selon les variétés. Sur de nombreuses variétés on a assisté à une chute physiologique des fruits assez élevée durant leur grossissement malgré une très bonne floribondité au printemps. Celle-ci s'explique pour partie à une sécheresse qui persiste dans le temps, un hiver irrégulier et une charge particulièrement importante sur les arbres en 2022.

Stades phénologiques pour 4 variétés (zone Carpentras) :





Secteur Bas Ventoux (84)

SOMMAIR

Drosophila suzukii

Observation



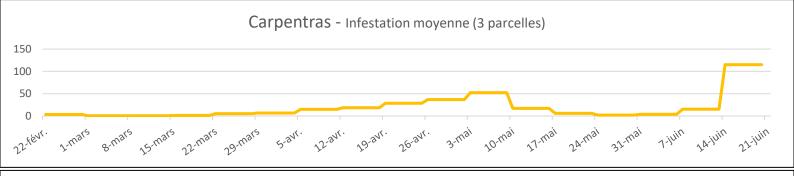
La proportion de *Drosophila suzukii* augmente légèrement dans les pièges. Le climat reste localement très favorable à la mouche avec de l'humidité qui persiste régulièrement couplée à des températures élevées. Sur les variétés déjà récoltées les dégâts vont en s'augmentant (10% de piqûres malgré les protections jusqu'à des arrêts progressifs de récolte pour cause de dégâts). Les arbres non traités sont intégralement touchés par la droso.

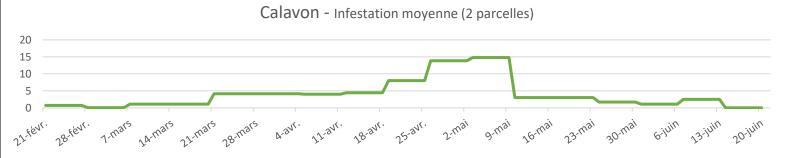
Analyse de risque

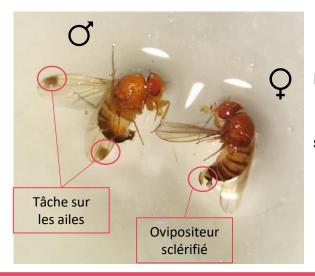
Les taux de captures dans les pièges ne reflètent pas l'état des populations de la drosophile qui est plus attirée par les fruits colorés quand ceux-ci sont présents dans les arbres. Le modèle nous montre que les populations sont toujours en augmentation exponentielle. Il convient donc de rester particulièrement prudent et de s'assurer d'une protection continue sur les variétés encore à récolter car les conditions climatiques actuelles sont localement très favorables à l'insecte.

Gestion du risque

Il est nécessaire de favoriser l'aération des parcelles (au sein du rang et dans les inter-rangs) notamment lors de la taille. On peut également agir sur les facteurs favorisant l'humidité (herbe trop haute, irrigation mal réglée...). Enfin, la récolte peut être optimisée en limitant au maximum le nombre de passages et en détruisant les déchets.







Mâle (à gauche) et Femelle (à droite) D.suzukii

Source: La Tapy

Source : M. Julien

Larve dans un fruit



Secteur Bas Ventoux (84)



ALERTE

Mouche de la cerise (Rhagoletis cerasi)

Des dégâts sont observés sur fruits sur certaines parcelles.

Analyse de risque

Observation

Les vols sont terminés.

Gestion du risque

Gestion similaire à la Drosophila suzukii. Faire attention aux plantes en bordure de parcelles, notamment chèvrefeuille ou épine-vinette qui sont attractives pour la mouche de la cerise.

FAIBLE

AUCUN

Larve dans un fruit mûr



Source: A.Royer

Rhagoletis cerasi adulte



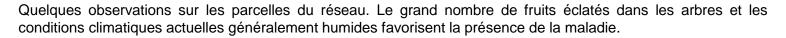
Source: Ephytia

Secteur Bas Ventoux (84)



Monilia

Observation



Analyse de risque

Les précipitations, constituent un facteur aggravant pour le développement de la maladie, les fruits sont donc particulièrement exposés.

Gestion alternative du risque

- Eliminer les momies, les chancres et aérer la frondaison à la taille.
- L'éclaircissage mécanique favorise le Monilia.
- Limiter la fertilisation azotée.
- L'extinction des bouquets de mai, à la jonction des bois de 1 et 2 ans permet de réduire le risque de Monilia.

Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte. Se reporter pour cet usage à la <u>liste des produits de biocontrôle</u>



MODÉRÉ FORT

RÈS FORT

ALERTE

FAIBLE

AUCUN

R

Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance des dérives de sensibilité vis-à-vis du **cyprodinil** et du **fludioxonil** ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité en verger mais il convient d'être particulièrement attentif à ces traitements.

Symptôme de monilia sur fruit



Source : La Tapy Source : M. Julien

Secteur Bas Ventoux (84)





Puceron noir

Observation

Pas de nouveaux foyers observés sur les parcelles du réseau.

Analyse de risque

La migration des populations est en cours, les risques sont donc réduits.

Gestion alternative du risque

Favoriser et entretenir les auxiliaires naturels (Coccinelles, Syrphes, Chrysopes, Cécidomyies,...).

Des produits de biocontrôle peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte.

Se reporter pour cet usage à la liste des produits de biocontrôle



Foyer de puceron sur pousse de cerisier





Source : A. Royer

Secteur Bas Ventoux (84)



Maladies du feuillage

Observation

Quelques symptômes de cylindrosporiose et de corynéum ont été identifiés sur plusieurs parcelles du réseau.

FAIBLE

AUCUN

Analyse de risque

Les conditions climatiques de ces derniers jours sont propices à l'établissement de la maladie. Il convient de rester vigilant à l'apparition éventuelle de symptômes. En effet la cylindrosporiose si elle n'est pas contenue peut occasionner des dégâts qui affectent le développement des arbres y compris pour les années à venir.

Gestion du risque

Aérer les arbres par la taille pour limiter l'humidité de l'air entre les parcelles Broyer et enfouir les résidus pour limiter la propagation de l'inoculum.

Symptômes de corynéum sur feuilles de cerisier



Source : La Tapy

Symptômes de cylindrosporiose sur feuilles de cerisier

TRÈS FORT

ALERTE



Source: La Tapy

Ne pas confondre

- la <u>cylindrosporise</u> : tâches sur les feuilles
- le<u>corynéum</u> : tâches qui se détachent en perforant la feuille



Cicadelles



Observation

Ces dernières années la cicadelle a commencé à être détectée dans les vergers de cerisiers de la région. Des foyers de présence ont été identifiés parmi les parcelles du réseau.

Analyse de risque

Les piqûres répétées de cet insecte peuvent provoquer une défoliation précoce des arbres. Il convient de rester attentif à sa présence pour anticiper les symptômes qui peuvent avoir une répercussion sur la santé de l'arbre l'année prochaine.

Gestion alternative du risque

Favoriser et entretenir les auxiliaires naturels (Hyménoptères et guêpes parasitoïdes, punaises, araignées,...):

- Utiliser des spécialités commerciales respectant la faune auxiliaire
- Aménager des corridors fleuris et/ou enherbés
- Préserver et mettre en place des haies
- Aménager des refuges artificiels (ex : tas de branches)
- Limiter l'apport en fumures azotée : les plantes trop vigoureuses favorisent le développement des populations





Source: IFV Occitanie



Symptômes sur cerisier : Enroulement des feuilles



Source: A. Royer

10

Secteur Bas Ventoux (84)

Ravageurs du feuillage

Observation

Quelques dégâts de ces insectes ont été observés.

Analyse de risque

Les dégâts sont très rarement préjudiciables aux arbres mais à surveiller.

Gestion du risque

Surveiller les parcelles pour identifier les éventuels insectes présents et leurs symptômes.



Lachnaias velues

Source: La Tapy

Otiorhynque



Source: M. Julien



Foyers de chenilles défoliatrices

Observation

Hysteropterum

Des pontes d'hysteropterum peuvent être visibles sur les troncs des arbres. Si leur forme porte à confusion il ne s'agit pas de cochenilles, identifiables à leur bouclier, mais de loges de pontes! Ces encroutements ne sont en aucun cas préjudiciables aux arbres et ne nécessitent aucune intervention.

Analyse de risque

Aucun risque

Pontes d'hysteropterum sur tronc de cerisier



Source : La Tapy



Toutes Espèces

Secteur Basse Durance (13 et 84) et Alpin (04 et 05)



Campagnol provençal

Observations

L'activité des campagnols est effective : des tumulus récents sont visibles dans les vergers.

Analyse de risque

Les jeunes vergers sont à surveiller plus particulièrement.

L'appétence du Campagnol pour les racines d'arbres fruitiers peut l'amener à provoquer d'importants dégâts et causer des mortalités d'arbres en jeunes vergers.

Méthode alternative

Consulter la fiche collection «Ressources» Campagnol provençal



Tumulus de campagnol (source: La Pugère)



Campagnol pris au piège (source: La Pugère)



Avertissement



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Station d'expérimentation la Pugère (Pomme & Poire) Myriam BERUD Domaine expérimental la Tapy (Cerise) Aliénor ROYER Chambre d'Agriculture du Vaucluse Chloé MESTDAGH, Maréva MERABET CRIIAM Sud Aude Géa, Anne-Marie Martinez









Observation

Chambres d'Agriculture de Vaucluse (84)
Chambres d'Agriculture des Hautes-Alpes (05)
Chambres d'Agriculture des Alpes-de-Haute-Provence (04)
GRCETA de Basse Durance
CETA de Cavaillon
OP Alpes Coop Fruits, FRUITS & Cie
Sociétés DURANSIA, CAPL

Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.







Tous les BSV PACA